

Financement de la formation des salariés - Filière Numérique

Vous avez des besoins en formation pour vos salariés, et votre entreprise :

- ✓ est rattachée à l'OPCO Atlas
- ✓ est à jour de ses cotisations
- ✓ a réalisé ses élections professionnelles et est en conformité sur les accords sociaux



Votre besoin en formation fait partie des thématiques des actions collectives Atlas

Votre besoin en formation ne fait pas partie des thématiques des actions collectives Atlas

ACTIONS COLLECTIVES ATLAS

Formations élaborées pour répondre aux besoins des entreprises de la branche

- ✓ Financées 100% des coûts pédagogiques

Exemples de thématiques proposées en actions collectives : Méthodes Agiles, Open Source, Big Data, Cybersécurité, accessibilité numérique, RGPD...

[Lien vers la plateforme des actions collectives](#)

Vous avez déjà consommé vos quotas «Actions Collectives»

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation et de développement des compétences

- ✓ Concerne les salariés en CDI, CDD
- ✓ Prise en charge de tout ou partie des coûts pédagogiques
- ✓ Finance la formation externe ou interne, bilan de compétences et VAE

[Lien vers les critères de financement du plan de développement des compétences](#)

Votre entreprise est basée en Nouvelle-Aquitaine

Dispositif complémentaire en Nouvelle-Aquitaine

ARFSN ACTION RÉGIONALE POUR LA FORMATION DES SALARIÉS DU NUMÉRIQUE

(voir détails au verso)

2 modalités possibles

- ⇒ Formation en externe via un organisme de formation référencé Datadock/Qualiopi à partir du 01/01/2022
- ⇒ Formation en interne, en situation de travail (AFEST)

Suis-je rattaché à Atlas ?

Renseignez votre code IDCC (Identifiant De Convention Collective) ou votre code NAF sur le site <https://www.opco-atlas.fr/> pour le découvrir.

Votre opérateur de compétences est votre principal interlocuteur dans vos projets de recrutement, d'alternance ou de formation. Pour anticiper et organiser vos besoins, les équipes Atlas sont à votre service pour vous apporter une réponse sur mesure !

DISPOSITIFS EXCEPTIONNELS

Votre entreprise est en activité partielle (AP) ou activité partielle de longue durée (APLD)

FNE Formation

Pour toutes demandes FNE se rapprocher de son conseiller formation Atlas. [En savoir plus](#)

Votre entreprise a moins de 50 salariés et votre besoin en formation concerne un développement stratégique pour votre activité (projet de mutation, menace sur activité, modification de l'organisation, changement de logiciel ...)

Plan TPE/PME

Pour toutes demandes de Plan TPE/PME se rapprocher de son conseiller formation Atlas.

Dispositif complémentaire en Nouvelle-Aquitaine

ARFSN ACTION RÉGIONALE POUR LA FORMATION DES SALARIÉS DU NUMÉRIQUE



2 modalités possibles



Vous n'avez pas les compétences pour former en interne

Vous avez les compétences pour former en interne

Formation externe - En organisme de formation*

Objectif : Maintenir l'activité des entreprises du numérique et les compétences de leurs salariés sur le territoire en dépit des fluctuations d'activité en permettant aux entreprises de se repositionner sur les marchés émergents et aux salariés de se former sur les thèmes et technologies d'avenir afin de renforcer leur employabilité.

Public-cible / bénéficiaires

Salariés d'entreprises du secteur numérique rattachés à l'OPCO Atlas

Financeurs

Dispositif co-financé par la région Nouvelle-Aquitaine, la Direccte Nouvelle-Aquitaine, l'OPCO Atlas et l'entreprise adhérente dans le cadre de Stratégie+

Taux d'intervention et plafond financier horaire

- ✓ 70% pour les entreprises de moins de 50 salariés
- ✓ 60% pour les entreprises de plus de 50 salariés
- ✓ Le taux d'intervention est basé sur le coût total moyen du cursus supporté par l'entreprise
- ✓ Plafonnement à 50€ HT par heure et par salarié

Critères d'accessibilités

- ✓ Les entreprises de 10 salariés et moins pourront bénéficier de jusqu'à 5 stagiaires
- ✓ Les entreprises de 11 à 49 salariés pourront bénéficier jusqu'à 50% de l'effectif de stagiaires
- ✓ Les entreprises de 50 à 250 salariés pourront bénéficier jusqu'à 33% de l'effectif stagiaires
- ✓ Public féminin hors quotas

Durée prévisionnelle maximum

- ✓ 35 heures

Formation interne - En situation de travail (AFEST**)

Objectif : Soutenir la transmission de compétences internes des entreprises du numérique par des parcours de formation en situation de travail. Un appui méthodologique et financier permet aux entreprises d'accompagner la montée en compétences de leurs salariés en interne.

Public-cible / bénéficiaires

- ✓ Salariés en poste ou nouvelles recrues
- ✓ Salariés en CDI ou CDD (supérieur ou égal à 6 mois)
- ✓ Salariés en Contrat de Professionnalisation ou Contrat de Professionnalisation expérimental

Financeurs

Dispositif co-financé par la région Nouvelle-Aquitaine, la Direccte Nouvelle-Aquitaine, l'OPCO Atlas et l'entreprise adhérente dans le cadre de Stratégie+

Taux d'intervention et plafond financier horaire

- ✓ 70% pour les entreprises de moins de 50 salariés
- ✓ 60% pour les entreprises de plus de 50 salariés
- ✓ Le taux d'intervention est basé sur le coût total moyen du cursus supporté par l'entreprise
- ✓ Plafonnement à 50€ HT par heure et par salarié

Cas de mise de oeuvre

- ✓ Accompagnement à la prise de poste ;
- ✓ Parcours d'intégration (nouvelles recrues ou salariés < 12 mois)
- ✓ Transmission de compétences interne ;
- ✓ Mobilité interne de salarié
- ✓ Anticipation de départ en retraite

Durée prévisionnelle maximum

- ✓ 400 heures (soit 3 mois environ)

*référéncé Datadock/Qualiopi à partir du 01/01/2022

**Action de Formation en Situation de Travail

Vos interlocuteurs en Nouvelle-Aquitaine



ALIPTIC

1 Avenue d'Esther,
87069 Limoges
05 55 71 39 71
contact@aliptic.net

DIGITAL AQUITAINE

36 bis Cours Maréchal Juin,
33000 Bordeaux
05 47 48 13 93
contact@digital-aquitaine.com

PAYS BASQUE DIGITAL

Technopole Izarbel,
64210 BIDART
05 59 43 85 13
secretariat@pays-basque-digital.fr

SPN

5 Rue Victor Hugo,
86000 Poitiers
05 49 03 17 76
contact@spn.asso.fr

SYRPIN

41, rue Durieu de Maisonneuve
33000 Bordeaux
06 17 78 41 34
permanent@syrpin.org